



ASSEMBLEE GENERALE DE LA MUSIQUE ANGILLONNAISE

12/07/08 15H00

Appel des membres. :

Mr Claude LELOUP, Maire des Aix d'Angillon, est représenté par Mme Chantal Corbillon, 1^{ère} adjointe.

Présents : 45 membres

Représentés : 8

Quorum : 35

Ouverture de la séance à 15h15 par le Président Jean Serge BIDON.

Enregistrement des nouveaux membres :

Mme Nicole OLIVIER, ancienne Présidente de l'association LES AIX ACCUEIL dissoute en 2008.

Mme Annick VERGER.

RAPPORT MORAL ET BILANS D'ACTIVITES :

Jean Serge (Président) :

Activité soutenue, cette année encore

2008 restera un année référence : Anniversaire de l'association (140 ans). Inauguration de la maison de la musique. Ecole de musique parfaitement structurée, confirmée par les bonnes prestations de l'orchestre junior et la création d'un blog « les Angillonnes » par de jeunes musiciens passionnés de cet orchestre.

Les Angillonnes seraient les musiciens qui depuis 140 ans ont erré, voyagé, connu de formidables aventures, et de multiples compagnons et rencontres de voyages, avant de trouver leur « île ». La, ils pourront, dans leur « Maison de la Musique » écrire un nouvelle épopée qui devra durer au moins aussi longtemps, et marquer ainsi la cité de leurs empreintes et de leurs action pour le bien commun.

Les « Angillonnes » ont été cité pour la 1^{ère} fois, par Guillaume BIDON, qui, lors du concert de Pâques, celui des 140 ans, a retracé à travers un conte musical, leur quête et leur cheminement, jusqu'à ce havre inauguré en 2008, baptisé Maison de la Musique CHABRUT, du nom du fondateur de l'association en 1868.

Ecole de musique Confirmation des structures de l'école de musique. Adhésion au projet d'embaucher en CDI sous convention collective de 2 professeurs : Lidwine BLANCCHARD (formation musicale et cuivres) et Joël MULLER (clarinette et saxophone).

-progression assez remarquable

-Résultats excellents, l'ensemble des élèves a réussi l'examen de fin d'année, et aucun élève n'a abandonné la structure.

Sujets à l'ordre du jour

-Autofinancement nécessaire de l'ordre de 4500 E pour l'Ecole de la Musique. Niveau à maintenir, mais qu'il ne faut pas imaginer dépasser. Un autofinancement d'un tel niveau exige un investissement et une maîtrise que peu d'association de notre niveau sont en mesure d'atteindre (bénévoles spécialistes et avertis)

-Niveau de la subvention du conseil général en baisse, il passe de 3560 en 2006 à 2660 en 2007.

-Proposition de percevoir une cotisation de membres .Cette contribution, même modeste, se justifie pour des raisons réglementaires, afin que nous soyons en conformité avec le statut associatif, et, ainsi, optimiser nos dossiers de demandes de subventions.

-Fête de la Sainte Cécile. Prévoir un moment festif et convivial, à la charge des participants. L'association prenant à sa charge le vin d'honneur.

-Comice : L'harmonie est retenue le samedi pour l'accueil des officiels, le dimanche pour la messe du comice (4 morceaux), et la cavalcade. La proposition du Président Jean Serge BIDON, pour que la chorale interprète l'Ave Verum de Mozart n'a pas été retenue par les instances ecclésiastiques, au motif que les chorales paroissiales assureraient l'intégralité de l'office. La photographie annuelle est prévue le dimanche du comice après la messe, à la maison de la Musique. Ce sera une photo référence (140 ans et ouverture de la Maison de la Musique).

-Recherche de deux gestionnaires pour suivre les mouvements des instruments et des partitions.

Activités d'autofinancement satisfaisantes:

-Rifles : Résultats corrects affectés par les coûts de consolidation, (Publicité, .location salle des fêtes.... mais bonne gestion de l'achats des lots.

-Calendriers : Bénéfices : 3000 €.

Le président sollicite les bonnes volontés pour exploiter tout le potentiel et couvrir tous les quartiers de la commune des AIX.

Réfléchir pour intervenir à Rians. Etoffer l'équipe, si possible avec les jeunes musiciens par une participation de 2 heures le samedi ou le dimanche. Une réunion est prévue pour organiser cette nouvelle formule de présentation des calendriers.

-Recette exceptionnelle de 1000 € correspondante à un don d'une société dissoute qui souhaite rester anonyme.

-Subvention de 1500 € attribuée par le Crédit Agricole. pour achat de matériel informatique. Opération qui se traduira par l'acquisition d'un ordinateur, d'une imprimante A3 et d'un scanner A3 pour l'association.

Perspectives Ecole de la Musique et Musique:

-Résultats de l'Ecole de musique à confirmer et à amplifier.

Pour 2009, la progression de l'effectif de l'école de musique est déjà confortée (réinscriptions). Le coût sera forcément plus élevé et les subventions seront à niveau constant.

Cette évolution des coûts se justifie par l'augmentation du nombre de cours, notamment individuels, et par l'intensification des démarches promotionnelles. Il sera proposé un vote pour que le nombre de cours passe de 30 à 27 afin de ne pas augmenter le niveau d'autofinancement de l'association.

L'implication et le travail conséquent de Lidwine ont contribué aux bons résultats.

Souhait du Président : Maintenir l'existant : nombre de concerts, prestations de l'orchestre junior. Recherche de concert supplémentaires : 1 pour l'harmonie et 2 pour la chorale.

Améliorer la trésorerie pour envisager l'achat d'instrument (saxo) et organiser un voyage culturel .

Carnet blanc : Mariage Aurèlie le 26 juillet 2008 à Crézancy (Intervention harmonie) et de Nathalie et Guillaume le 15 Août 2008 aux Aix (Intervention harmonie et chorale) .Voeux de bonheur et de descendances nombreuses aux jeunes couples.

Guillaume (Chef de Chœur):

Les cours collectifs de chant sont très suivis et la chorale progresse

Conseils permanents : Ouvrir d'avantage la bouche pour chanter mieux.

En 2008 : 3 élèves en plus, mais manque de SOPRANO et de voix masculines.

Saison prochaine : Remise à chaque choriste d'un C.D permettant de travailler sa voix chez lui.

Il conviendra d'étoffer le répertoire et de disposer d'une quinzaine de morceaux.

Pour l'Appel du 18 juin 2009, travailler La Marseillaise et le Chant des Partisans, afin que la chorale participe aussi aux obligations officielles de l'association.

Nathalie (Directrice Ecole de la Musique et chef de Chœur) :

6 réinscriptions enregistrées au cours de la fête de la Musique. Aucun désistement en 2008. Les effectifs augmenteront en 2009.

William (Chef de l'Harmonie) :

Harmonie : Année 2008 très satisfaisante, voire exemplaire.

Excellente participation aux répétitions et aux cours collectifs. Programme chargé jusqu'à fin Août.

Concert Rians : niveau de qualité en progression, de mieux en mieux.

Concert de Pâques : Très bon concert. Remerciements et compliments des membres du public.

Défilé : Bonne évolution de l'organisation, de beaux progrès individuels au service de l'harmonie. Horaires respectés.

Il nous reste encore à maîtriser davantage l'humour....

Conclusion du Président : Il souhaite que l'esprit d'harmonie se confirme.

Il espère que l'avenir verra l'émergence de femmes aux postes de dirigeants.

Les associations de musique ont été trop longtemps un monde excessivement masculin.

Le rapport moral et bilan d'activité sont adoptés à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER :

(Voir bilan de trésorerie).

Recettes Ecole de Musique	7839.50	Coûts EM	12115.56
Autres recettes	29738.42	Autres dépenses	23107.34
Provisions			2355.02
Totaux	37577.92		37577.92

Coût Ecole de MUSIQUE : autofinancement de 4276.06 E pour 1 coût global 12115.56.

Le reste : 7839.5 E représente les subventions et la contribution des élèves.

Cette contribution est légèrement supérieure à 10% du coût total.

Prévisions 2009 : Signature de 2 CDI, qui représenteront 162 heures par an à la charge de l'association.

Le nombre de semaine de cours, après confirmation par vote ultérieur, passera de 30 à 27, pour maintenir un budget prévisionnel de l'ordre de 12000 euros.

Rapport financier adopté à l'unanimité.

Le budget prévisionnel de l'école de Musique 2009 est présenté .Le président souhaite maintenir la Bourse de remboursement pour les élèves actifs à l'harmonie, et qui correspond à leur participation aux activités de représentation de l'association (concert, cérémonies), et aux actions d'autofinancement. Il s'agit en fait d'un défraiement (carburant, entretien de l'instrument et des frais de tenue).

Votes pour la proposition de passer de 30 vacances de cours à 27, et maintient du niveau de contribution financières aux cours adoptés à l'unanimité.

Questions diverses

Mr Boone formule quelques précisions sur le CDI.

Nicolas Bidon : Quelle sera l'incidence de la réduction à 27 vacances, au lieu de 30 sur les résultats de l'école de Musique ?

Réponse de Jean Serge :

On fera le bilan après expérience.

M Dufour : OK pour la cotisation des instrumentistes avec remboursement des frais si régularité aux répétitions et investissement dans les activités de l'harmonie, car, pour lui c'est un jeu d'écriture comptable.

Réponse de Jean Serge :

C'est vrai, mais ce ne sera pas forcément systématique.

Il s'agira d'un remboursement de frais et non de gratuité automatique.

Seuls les cours de formation musicales sont totalement gratuits et accessibles à tous.

C'est la contribution, dans le cadre des cours collectifs, de la Musique à l'intérêt général, et, aussi, en quelque sorte, un « retour sur investissement » pour les contribuables, qui à travers leurs impôts, participent à notre financement.

Jean Serge envisage d'adresser un courrier à Mr Yann GALLUT, conseiller général en charge de notre type d'activité, pour le questionner sur les modalités d'attribution de la subvention du conseil général, si la baisse de la subvention continuait.

Cotisation des membres : Après discussion et diverses propositions, il est voté à la majorité de la porter à 5 € avec pondération du tarif par famille.

Suggestions : dénomination des salles et plantation d'arbres commémoratifs sur l'espace vert de la Maison de la musique.

Après débat, Jean Serge, propose de reporter la prise de décision à quelques mois.

STE CECILE : Repas le 22/11/08, probablement à MENETOU SALON.

COMICE DES AIX : La chorale ne participera pas, pour les raisons évoquées plus haut.

La photo du calendrier est prévue le dimanche du Comice, après la messe, devant la Maison de la musique.

LOTO : 3^{ème} dimanche de février 2009 (lendemain de Bourges Sancerre) en début d'après-midi et, Vendredi et Samedi 7 et 8 Août 2009 à partir de 20H00. Une note sera adressée aux membres de l'association.

Election des membres du CA : (élus à l'unanimité) Gérard BOONE, Sophie DESSART, Stéphane PELLERIN, Magali CROCHET.

Conclusion du représentant du Maire :

Chantal Corbillon félicite l'association pour son dynamisme, sa bonne gestion, la qualité de ses prestations.

Elle partage notre satisfaction et notre bonheur pour la construction et la mise à notre disposition de la Maison de la Musique.